L'Œuvre sociale du Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing en 1923

Résultats heureux: 61 % des mères de famille demeurent au foyer. — Amélioration dans les rapports avec le personnel. — L'action sociale du Consortium se traduit par une dépense de plus de 48 millions de francs. — Prochain fonctionnement du service des « Allocations maladie ». — 295 millions de salaires en 1923

L'année 1923 a apporté au Consortium de l'Industrie Textile la confirmation de l'efficacité des efforts faits par les patrons de Roubaix-Tourcoing en faveur des familles ouvrières.

Les bénéficiaires des allocations, comme les personnes s'intéressant au mouvement familial, ne manqueront pas de retenir les chiffres ci-dessous, à l'aide desquels ils pourront faire d'utiles constatations.

Le nombre des bénéficiaires

Au mois d'août 1919, il y avait 32 bénéficiaires des allocations familiales. Le 31 décembre 1922, ce nombre était 24.000. En 1923, il y avait 37.510 personnes (pères, mères, frères ou sœurs, d'enfants de moins de 13 ans), inscrites sur les listes du Consortium de l'Industrie Textile et recevant une part d'allocations familiales.

La composition des familles

Au 31 décembre 1923, le nombre des familles ayant des enfants en-dessous de 13 ans et pour lesquelles des allocations familiales sont payées, s'élève à 26.660.

Dans ces familles, il y a 72.300 personnes âgées de plus de 13 ans, et 45.550 enfants de moins de 13 ans. Soit un total de 117.850 personnes, et une moyenne de 4.4 personnes par famille.

Les calculs ci-dessus ont été établis sur les membres de la famille habitant sous le même toit; et il n'a pas été tenu compte des soldats et des enfants mariés.

Les enfants âgés de moins de 13 ans

Voici comment se répartissent, dans les 26.660 familles bénéficiaires, les 45.550 enfants âgés de moins de 13 ans, pour lesquels les allocations sont payées :

Familles de 1 enfant	15.542	soit	15.542 enf.
— 2 —	6.448	soit	12.896 —
— 3 —	2.680	soit	8.040 —
— 4 —	1.220	soit	4.880 —
— 5 —	516	soit	2.580 —
— 6 —	185	soit	1.110 —
— 7 —	55	soit	385 —
— 8 —	10	soit	80 —
— 9 —	3	soit	27 —
— 10 —	1	soit	10 —
Familles	26.660	soit	45.550 enf.

La mère au foyer

Une des constatations les plus réconfortantes qui a pu être faite au sujet des allocations familiales payées par le Consortium de l'Industrie Textile, est le nombre élevé des mamans n'exerçant aucune profession et restant chez elles pour élever leurs enfants; ce nombre est de 16.366.

Il y a donc 61 p. c. des mères de famille qui ne travaillent pas en usine; ce fait a des conséquences heureuses sur la diminution de la mortalité infantile et sur l'éducation des enfants.

Pour les mères reprenant le travail après la naissance, il a été constaté qu'elles observent un délai de plus en plus long; pour l'immense majorité d'entre elles, le repos va jusqu'au sevrage. D'autre part, le nombre des mères ne retournant plus à l'usine va sans cesse en s'agrandissant. Ce dont on doit se féliciter.

Les primes de naissance

Une prime de 200 francs est allouée par le Consortium de l'Industrie Textile à chaque naissance, dans les conditions suivantes :

Lorsque la mère ne travaille pas et que le père est occupé dans une usine adhérente, la totalité de la prime lui est allouée;

Lorsque le père et la mère travaillent tous deux dans une usine adhérente, ils reçoivent chacun 100 francs.

Lorsque l'un des conjoints travaille dans une autre profession et que l'autre travaille dans une usine adhérente, il reçoit 140 fr.

En 1923, il a été payé : 1.459 primes de 100 francs et 1.753 primes de 200 francs, soit un total de 3.212 primes pour 496.500 francs.

En 1922, il avait été payé : 2.475 primes pour un total de 444.400 francs.

Les allocations familiales

Le Consortium de l'Industrie Textile paie:

Aux familles de	1 enfant...	2 francs	par jour
—	2 — ...	5	—
—	3 — ...	8	—
—	4 — ...	12	—
—	5 — ...	15	—

etc...

Nous indiquons ci-dessous les sommes déboursées pour ce service (primes de naissance comprises) par les patrons de l'industrie textile adhérents au Consortium, depuis 1919:

1919	96.710 fr. »
1920	7.072.628 fr. 70
1921	10.260.346 fr. 85
1922	14.923.462 fr. 65
1923	15.805.502 fr. 41

L'action sociale du Consortium de l'industrie textile, pour la période 1919-1923 se traduit par une dépense totale de:

48 millions 158.650 fr. 61.

Comme à la fin des années précédentes, le Consortium de l'industrie textile n'a qu'à se féliciter des résultats obtenus. De plus en plus son œuvre a été appréciée et la situation des familles bénéficiaires, surtout en ces temps difficiles, a été encore améliorée.

Enfin, les patrons ont constaté une amélioration de plus en plus grande dans les rapports avec le personnel. Les services du Secrétariat patronal, mis à la disposition des ouvriers, ont été perfectionnés. Le nombre des visites a dépassé 4.030; le nombre des consultations et renseignements fournis par lettres aux ouvriers et ouvrières a atteint le chiffre de 14.800.

Les « allocations maladies »

Annoncé par le Consortium de l'industrie textile, le 24 janvier 1921, ce nouveau service sera prêt à fonctionner dans quelques semaines.

Le Consortium a reçu le meilleur accueil de la part du corps médical de Roubaix-Tourcoing, dont il accepte, naturellement, les directives au point de vue technique.

D'autre part, M. le Ministre du Travail approuve complètement l'initiative prise par le Consortium, mais il a particulièrement insisté pour que les patrons de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing appliquent aux bénéficiaires du service « maladies » les prescriptions en vigueur de la loi sur les retraites ouvrières.

Ainsi, les travailleurs bénéficieront d'un ensemble d'œuvres les aidant dans leurs charges en famille, dans la maladie et dans la vieillesse.

L'activité industrielle

A titre documentaire, et pour les principales corporations, nous donnons ci-dessous les chiffres comparatifs de l'activité industrielle pour les années 1922 et 1923 (en nombre d'heures de travail) :

Année 1922	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Filature de laine peignée.....	4.905.763	5.324.745	5.920.340	5.916.219
Filature de laine cardée	963.186	1.052.569	1.098.031	1.148.704
Filature de coton	5.758.652	5.739.169	5.742.601	6.062.264
Peignage	7.001.342	6.765.986	6.948.118	6.908.028
Teinturerie en matières	1.058.080	1.052.629	1.146.540	1.050.835
Tissage d'ameublement	1.413.579	1.426.987	1.579.389	1.604.257
Tissage (Robe et draperie)	9.403.606	9.768.756	10.114.511	10.531.511
Soit.....	30.724.188	31.130.851	32.549.530	33.281.828
		127.686.397 heures		

Année 1923	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Filature de laine peignée	5.806.090	5.501.292	5.378.162	5.718.601
Filature de laine cardée	1.285.244	1.283.642	1.241.504	1.251.742
Filature de coton	6.743.220	6.547.583	6.575.876	7.149.662
Peignage	6.575.984	6.334.657	6.551.504	6.982.112
Teinturerie en matières	1.008.453	1.000.854	1.068.765	1.171.336
Tissage d'ameublement	1.675.139	1.745.969	2.478.831	2.656.625
Tissage (Robe et draperie)	10.974.833	10.600.033	10.523.620	11.412.364
Soit.....	34.068.963	33.014.030	33.818.062	36.348.442
		137.249.497 heures		

Pour mémoire, nous rappelons que le nombre d'heures travaillées en 1921 n'avait été que de 62.402.771.

Les salaires payés

Nous donnons ci-dessous, pour l'ensemble des usines adhérentes au Consortium de l'industrie textile, les totaux des salaires payés pendant les trois dernières années:

1921.....	145.657.973 fr. 50
1922.....	271.622.518 fr. 75
1923.....	295.846.950 fr. 80

LETTRE DE BRUXELLES

L'explication de la crise

Vote antifrançais. — La tendance pro-allemande du socialisme. — Le rôle des flamingants. — Contre la culture française. — La désillusion belge et la France. — Il faut savoir

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 1er mars 1924.

On commence, maintenant, à oser dire tout haut, ce que beaucoup pensaient tout bas. La crise ministérielle actuelle est plus grave qu'on se l'imagine. Elle dépasse les limites d'un projet de loi repoussé. C'est, comme je vous l'ai écrit, une crise antifrançaise. Il faut bien que l'on s'en explique, ne fut-ce que pour éviter les erreurs d'appréciations et fixer les responsabilités. Le bloc qui a renversé le Cabinet Theunis, collaborateur et allié de la France dans la Ruhr, contre l'Allemagne, malgré des divergences de vues dans certains détails des opérations, ce bloc, dis-je, est antifrançais. Non pas par haine, certes. Il n'y a pas un Belge sérieux qui hait la France, mais par tactique d'un côté et par esprit racique de l'autre.

Malgré des exceptions louables, l'état-major socialiste, Vandervelde en tête, agit comme vos Caillautistes et vos Briandistes. Il caresse ce rêve fou d'une union avec le prolétariat allemand, innocent, d'après lui, des crimes horribles de la guerre. Il combat « Poincaré la Guerre ». Inféodé jusqu'aux moelles au marxisme allemand, la tendance de son esprit est pro-allemande. Il n'a garde de dire que l'Allemagne ne doit pas expier ses forfaits; mais il proclame ce non-sens que le prolétariat allemand doit être mis en dehors du châtiment. Joignez à cette mentalité pro-boche, l'ambition qui dévore certains de nos chefs socialistes, de devenir les princes de l'Internationale rouge, et vous aurez une idée de l'intérêt de notre état-major socialiste à flatter le socialisme allemand, le plus puissant groupement de cette Internationale et à dédaigner et même à mépriser le socialisme français qui, dans sa très grande majorité, reste patriote. C'est donc par tactique politique que le socialisme belge est antifrançais et a renversé le ministère Theunis, allié de la France.

Les flamingants catholiques qui ont collaboré à cette manœuvre, sont antifrançais par esprit racique. Ils veulent que la Flandre se développe suivant ses traditions. Ils poussent au séparatisme belge pour ne plus accepter l'influence des Wallons. A plus forte raison, cherchent-ils à briser tout lien qui semble les rattacher à la culture française qu'ils regardent comme un danger et dont ils s'efforcent de libérer complètement la Flandre. Dans ces conditions, ils s'opposent et s'opposeront de plus en plus à tout ce qui peut fortifier l'alliance franco-belge. Le danger socialiste, en dépit des condamnations de l'Eglise, n'arrêtera même pas les catholiques flamingants, et on les verra, de plus en faire, faire alliance avec les socialistes, pourvu que de cette alliance sorte un recul de l'influence française.

La chute du Cabinet Theunis est le fruit de cette conjonction flamingante-socialiste. Comment cette situation est-elle devenue possible, en Belgique, encore vibrante des souvenirs de la guerre, faite côte à côte avec la France? Voici encore une vérité qui ne se dit guère, mais qu'il faut tout de même qu'on sache et que je n'ai pas scrupule d'écrire, puisque toute la presse française intervient dans notre politique intérieure: à propos de la crise : « La Belgique doute » parfois de la puissance vitale de la » France. On se demande si elle sera capable de gagner la paix. On sent que sa politique n'a pas le ressort ni le mordant de » ses armées. C'est l'Allemagne qui, cette » fois, nse la France et ses alliés ». Les désillusions belges achèvent l'œuvre de la politique socialiste et du séparatisme flamingant.

Je ne discute pas le fait; je le constate. Mais lui seul explique la crise belge. On finira par le dire tout haut. — S...

LE CRIME DE VILLENEUVE-LE-ROI

L'assassin présumé de Mme Ledoux est arrêté

Paris, 1er mars. — La police mobile vient d'arrêter un jeune homme de vingt-quatre ans, Louis Derisbourg dit Mors, figurant au théâtre, demeurant rue du Grenier-Saint-Lazare, à Paris, pour assassinat commis à Villeneuve-le-Roi, sur la personne de Mme Lucie Ledoux, confectionneuse, dans un grand théâtre de Paris.

Les inspecteurs surprirent ainsi que Mme Ledoux fréquentait un jeune homme de 25 ans environ, connu sous le nom de Max, et ayant travaillé avec elle, alors qu'elle était figurante dans un théâtre de Paris.

Cette piste paraissait bonne. Aussi, les inspecteurs recherchèrent-ils dans les cafés fréquentés plus spécialement par les figurants de théâtre et de cinéma, si cet individu était connu.

Interrogé, il a avoué.

UN ARABE FUSILLÉ

El Hamm, 1er mars. — Ce matin, l'indigène Derbagki qui, le 31 décembre 1920, avait assassiné un douanier, a été fusillé sans incident.

Coin du « Broutteux »

L'TRONNERIE D'TERRE

Tertous et s'femme y n'peut po été instrut jusqu'au d'bout de l'z'ongres d'ses dogts d'pids, mais, inter nous, ch'est alfos in avantache de n'po été savant, pasqu'in peut avoir d'z'idées à part cet busier à s'maire.

V'la six mos qu'la terre du monte ill' a l'tronnerie. Après la celle du Japon, l'terre ill' a trouné vin les Landes, à l'Orléanais, à Bordeaux et au Caucase. L'z'horloches y z'ont jotchi et l'z'armoires y z'ont balochi!

Et, ch' n'est po inne ducasse d'u qu'cha arrive, savez; les castroles y buq'tent l'inne conte l'aute, l'z'assittes, les verres, les jattes et les tinchons y tchètent l'in sus l'aute. Les sonnettes et les cloques y carlon'tent, les gins y font au croque, nez conte nez, vin lou lit; les ceux qui couch'tent au bord, y brondel'tent à terre, y s'relèf'tent et y dégridél'tent l'z'émoutés in faijant d'z'ls d'blanc fer.

Et, vin des pays d'u qu'cha a d'ja arrivé, les gins y sont sus armes nut et jour; y z'ont roudis leus bottines chirées et leu patchet d'sous leu bras pou courir invo si l'tronnerie ordonbelle.

Ch'est pou cha qui n'a po d'quoi rire: tout d'pus in momint d'ichi, l'terre ill' troune d'tous côtés, ch'est aussi commun qu'in vol de bijoux. Comme in marque sur in journal qu'in auto y a tchulbuté, in écrit in tros lines que l'terre ill' a trounée.

Les savant n'trottent po imbarassés pou nous donner l'explique, mais in n'comperderot po. Ch'est pouquo qu'les ceux qui n'sont po savants y peuttent cachi à savoir l'fin conte; y n'saront po pouquo que l'terre ill' troune essin.

— Ah! je n'd'attinds in qui dit à min d'rire: l'terre ill' quemineche à avoir d'l'ache et ch'n'est po étonnant qu'ill' a l'tronnerie comme les vils gins.

Je n'dis po l'contraire, mais je m'demande si ch'n'est po les hommes, si fertiants, qui l'font trouner. Avec tous leus invintions qui a eu jour d'aujord'hu: les rapites, les autos, les avions, les moteurs, et, pludant les chinq années d'la djerre, les canons d'420, les berthas, les obus, les tancks, les bombardemints, l'z'explosions des mines: est-c'que les hommes n'ont po cranné si fort la terre qu'ill' ne d'a attrapé l'tronnerie?

Tchi qui peut assurer qu'nou visse boule du monte est assez solide pou suporter des parelles escousses.

Et, tout d'pus la fin de l'tronnerie d'djerre, les hommes n'se sont po calmés; ben du contraire y n'ont jomais été si juragis. Sus tout la terre du monte ch'est in tourbion furieux d'affaires, d'plaijis, d'disputes, d'toufache et d'cafoufache.

In construit, in tchulbute, in jette à travers les airs des ondes qu'in n'connot po.

Les rapites fauchent l'espace, les autos entraînent tertus et s'femme vin in galop infernal; ch'est l'tronnerie universelle, ch'est l'escousse perpétuelle.

In comprind que l'visse terre ill' troune.

Ill' n'étot beut été po faite pour inne époque comme au jour d'aujord'hu que tout troune: les majons, les cervelles, les trônes et l'terre toute intire.

A vou mote que ch' n'est po l'quemineche-mint d'la fin du monte, qui n'ara pus ni ciel ni terre?

Rapport à cha j'ai souvenance d'inne pasquille du Broutteux lommé Toureo, vous allez rire de chin qui dit Jacque.

Mais, quo qu'ch'est qu'in nous rincontre
Qu'ch'est beteu la fin du montet.
Dit Jacquo à sin cousin
Qui répond : — T'es t'in malin;
J'coros vir in astrolome,
Sot Bernard-Mathieu d'la Drôme.
Qui peut dir' jinte l'momint
Qu'in verra l'bout'cersemint.
L'terre' tra plat' comme inne punniche
Quo qu'te vas dir', mindémèche,
Tchan qu'à t'magon du Chapet
Te n'trouv'ras pus tin bandet!
Ton voial bandet Narcisse,
Que t'appell' tin p'tit amisse,
Ah! te pourras ben garchon,
Diré adi à ton pinchon!
Y n'dura pus pon personne.
Mais chin que t'pas d'tout j'maronne
Ch'tra de n'pus vir mes coulons,
Je n'd'ai, cuch'teur, dès si bons!
Ta peut dir' que j'ai la crème!
— Ouais, mais, dis Jacquo, et t' femme!
— M'femme!... y n'a po d'danqi
J'n'ai po b'soin d'y basir;
Ill' a s'langue trop ben pinine
Ill' ne tra jomais perdue.
— Mais, dis mi, tint' tos Jacquo,
Inter nous, quo qu'ch'est qu'te t'ros
Si n'arot pus d'ciel ni terre?
— Pôt! je n'me t'ra po d'misère.
) répond tout d'inn' Jacquo;
) n'arot pus d'ciel ni terre
J' m'in vas tout drot à Tourco!

Jules WATTEEUW.

Le Congrès des colonies de vacances, à Charleville

Un discours de M. Daniel Vincent

La Fédération des Colonies de vacances du Nord et de l'Est de la France tiendra dimanche son dixième Congrès à Charleville, sous la présidence de M. Daniel Vincent, député du Nord, ancien ministre, et sous le patronage de MM. le ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale; le ministre de l'Instruction publique; le ministre des Régions libérées; G. Lyon, recteur de l'Académie de Lille. Ce Congrès sera présidé par M. Daniel Vincent, député du Nord, ancien ministre.

M. Paul Strauss, ministre du Commerce, sera reçu dimanche, à 11 h. 45, par la municipalité, qui lui offrira un déjeuner. L'après-midi du dimanche sera consacrée à l'examen des rapports.

Lundi, un banquet par souscription réunira les congressistes. M. Daniel Vincent y prononcera un important discours.

POUR LES VOLER un Algérien tente d'assassiner trois ouvriers portugais

Paris, 1er mars. — Trois ouvriers portugais : Francisco Mandès, 29 ans; Juan Vieira, 42 ans, et Antonio Ferreira, 44 ans, avaient obtenu, d'une entreprise effectuant des travaux pour le compte de la Compagnie des chemins de fer du Nord, l'autorisation de coucher dans une baraque en planches, contenant des sacs de ciment, située près de Saint-Denis, au lieu dit « La Briche ». Ils revaient, en retour, assurer la surveillance des sacs de ciment entreposés.

Jeudi soir, à 6 heures, Francisco Mandès rencontra l'Algérien Ben Loucief, ancien compagnon de travail, qui lui avoua être sans ressources et sans domicile. Mandès l'emmena jusqu'à la baraque, où l'Algérien se restaura. Puis ses trois compagnons lui permirent de passer la nuit à leurs côtés.

Vers 1 h. 30 matin, Ben Loucief s'approcha de Juan Vieira, qui dormait profondément, s'arma d'une éclisse dissimulée sous ses vêtements et frappa le dormeur, à qui il défonça le crâne. Il lui prit son portefeuille, qui ne contenait que des papiers, et un couteau, puis lui trancha la gorge.

L'Algérien descendit sans bruit, se dirigea vers Antonio Ferreira, lui déroba une somme de 3.000 francs, et, à coups d'éclisse, lui fractura la mâchoire. Un cri du blessé réveilla Francisco Mandès, qui se jeta sur l'Algérien. Mais ce dernier, plus fort, parvint à se dégager, et prit la fuite, après lui avoir dérobé une somme de 300 fr.

Mandès, le visage en sang, se rendit au poste de police de la gare de Saint-Denis, et prévint les agents.

Quand les policiers arrivèrent, Juan Vieira était étendu dans le coma, au bas d'une pile de sacs. Antonio Ferreira s'était traîné hors de la baraque sur une cinquantaine de mètres. Ils ont été transportés, dans un état désespéré, à l'hôpital de Saint-Denis, où Francisco Mandès a été également soigné.

Le signalement de l'Algérien a été transmis de tous côtés.

La production des betteraves et du blé dans notre région

Au moment où nos agriculteurs commencent pour le blé les semailles de printemps et alors qu'ils vont entreprendre dans quelques semaines la campagne betteravière, le ministre de l'Agriculture leur adresse, par circulaire, un pressant appel pour le développement de la production nationale. Si jamais circonstances ont justifié l'intérêt primordial pour notre pays de vivre de son propre sol, ce sont bien celles que nous traversons.

Il faut que nos cultivateurs, continuant l'admirable effort qu'ils ont fourni depuis la guerre, arrivent à donner à la France son pain et son sucre et à nous exonérer un peu des importations. Il faut que chaque année marque une nouvelle étape dans la mise en valeur du sol français, et de cette victoire économique, l'agriculteur est le plus sûr garant. Nos paysans, qui sont d'ardents patriotes, sauront montrer une fois de plus à l'étranger la force incomparable qu'ils représentent. Le franc est illustré d'une semeuse. Qu'ils fassent de ce symbole une vivante réalité.

LE FROID ET LA NEIGE

Un train bloqué par la neige dans les Vosges

Remiremont, 1er mars. — Depuis hier, une violente tempête de neige sévit sur la région.

Dans les rues, la couche de neige atteint une hauteur de 30 à 40 centimètres et elle forme dans les environs des amas considérables, ainsi que sur les hauteurs.

Ce matin, le premier train de voyageurs de Moselotte est resté bloqué près de Dammartin-les-Remiremont, dans une tranchée complètement nivelée et que les ouvriers s'occupent de déblayer.

Vingt degrés au-dessous de zéro dans le Midi

Perpignan, 1er mars. — Le froid est intense dans le haut de l'arrondissement de Prades, où le thermomètre est descendu à près de vingt degrés au-dessous de zéro.

Mort tragique d'un jeune skieur

Dôle, 1er mars. — L'abondance actuelle de neige fait les délices des skieurs. A Septmoncel, le jeune Robert Chevassus, âgé de 17 ans, fit une chute; son bâton, par une coïncidence malheureuse, se planta dans la neige et la pointe lui entra dans l'œil droit. La mort fut instantanée.

LA MORT DE PHILIPPE DAUDET

Le chauffeur de taxi Barjot se porte partie civile

Paris, 1er mars. — M. Barjot, le chauffeur du taxi dans lequel fut trouvé mortellement blessé, boulevard Magenta, le jeune Philippe Daudet, vient de présenter une requête à M. Barnaud, juge d'instruction.

Le meurtrier, dit-il, m'a causé le plus grave préjudice, en se servant de moi comme d'un instrument destiné à masquer des machinations criminelles.

J'entends donc participer à la recherche de la vérité et j'entends demander réparation du préjudice qui m'a été causé. Ma conviction reste encore attachée, je le répète, à l'hypothèse du suicide, mais je ne peux rester à l'écart d'une instruction dont les conclusions présentent pour moi un intérêt primordial. C'est pourquoi je viens me constituer partie civile.

Chronique électorale

DANS LE NORD

M. LOUCHEUR RESTE CANDIDAT DANS LE NORD

Un journal de Paris reproduisait hier une nouvelle donnée par un périodique disant que, selon des renseignements de bonne source, M. Loucheur ne se représenterait pas dans le Nord et serait candidat dans les Basses-Alpes.

M. Loucheur dément formellement cette nouvelle et déclare qu'il reste plus attaché que jamais à son département du Nord.

***

UNE TENTATIVE D'UNION OUVRIERE SOCIALISTE-COMMUNISTE

D'après notre confrère le « Nord Maritime », de Dunkerque, un « Comité départemental d'action sociale et d'union ouvrière » s'est donné pour mission de réaliser l'unité ouvrière socialiste pour les élections législatives. Il propose un Congrès commun qui aurait lieu à Valenciennes, « capitale de l'arrondissement rouge », le dimanche 9 mars.

On attend la réponse des socialistes et des communistes.

La « Dépêche » croit pouvoir assurer que cette entente est recherchée par M. Lebas, maire de Roubaix. Mais elle ne croit pas à sa réalisation, car la majorité absolue ne pouvant être atteinte par les socialistes et communistes réunis, ces derniers seraient, dit-elle, les dupes de l'accord.

M. Cachin serait candidat dans le Nord

Le bruit s'accrédite, à Paris, que M. Cachin lui-même, le chef bolcheviste, viendrait affronter la bataille électorale dans le Nord.

L'attitude de l' « Action française »

Enfin, pour la seconde fois, la « Dépêche » se demande si l' « Action française » aura une liste dans le Nord, le bruit en ayant couru.

Tout ce que l'on dit jusqu'à présent de l'attitude des royalistes dans le Nord a été déduit d'une note publiée par l' « Action française » dans laquelle celle-ci se déclare « prête, en province, à toutes les alliances honorables là où la majorité absolue peut être espérée pour une liste commune ». — Ce n'est pas le cas du Nord, puisque l'on sait déjà qu'il y aura deux listes républicaines antirévolutionnaires.

Mais, là où la proportionnelle doit jouer, l' « Action française » engage ses amis à faire le nécessaire pour conquérir le ou les sièges qui peuvent être escomptés, soit en formant des listes homogènes d' « action française », soit en concluant des alliances, mais sans faire le jeu des autres.

LES PAIEMENTS EN ESPÈCES AUX PETITS SINISTRÉS

Une lettre de M. Reibel à M. Hayez, sénateur du Nord

M. Hayez, sénateur, président du groupe parlementaire des Régions Libérées, a reçu la lettre suivante du ministre des R. L. :

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me demander, à la suite d'un article publié dans un journal du Nord, s'il est exact que les mesures prises en faveur des petits sinistrés pour le règlement en espèces ne sont pas observées.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai toujours insisté très vivement auprès des services locaux pour que les crédits en espèces soient réservés aux petits et moyens sinistrés et j'ai fait, à ce sujet, introduire dans les dernières lois de finances des priorités significatives en leur faveur (art. 6 de la loi du 28 février; art. 12, loi du 16 juillet 1923; art. 7, loi du 29 décembre 1923).

Néanmoins, il a pu se produire dans les deux derniers mois de 1923, une certaine restriction dans l'ensemble des paiements de l'espèce, due aux restrictions même de la Trésorerie.

En ce qui concerne les paiements en obligations de la Défense Nationale, j'ajoute que les termes généraux de la loi du 28 février 1923 ne me permettant pas de tenir compte également de la composition de chaque famille, mais que, néanmoins, l'attention des préfets a été plusieurs fois appelée sur la nécessité de réserver les crédits disponibles, surtout dans les périodes de resserrement de la Trésorerie, aux situations qui lui seraient signalées comme les plus intéressantes.

Je vais, une fois de plus, leur rappeler ces instructions, par une circulaire, dont je vous ferai aussitôt parvenir le texte.

Agréez, etc...

EN PAYS OCCUPÉ

Le Gouvernement autonome du Palatinat aurait été dissous

Berlin, 1er mars. — L'Agence Wolff annonce que le gouvernement autonome du Palatinat s'est déclaré dissous.

Les arrestations à propos des « vêpres palatines »

D'après une dépêche de Pirmasens à la même agence, les autorités militaires françaises ont fait procéder à cinquante arrestations depuis les récents événements sanglants du 12 et 13 février.

D'autre part, on évalue à 200 le nombre des citoyens qui se sont enfuis par crainte d'être arrêtés. Les séparatistes occupent toujours l'hôtel de ville. Toutes les sociétés sportives ont été dissoutes.

Le général Wrangel à Paris?

Le « New-York Herald » signale que le général Wrangel est arrivé secrètement à Paris. Cette visite serait en rapport avec une conférence que le général aurait avec le grand-duc Nicolas et avec le dessein attribué au grand-duc de reprendre la direction du mouvement antirévolutionnaire.

DERNIÈRE HEURE

Une manifestation Jeanne Morand échoue à Paris

Paris, 1er mars. — Pour protester contre le refus du ministre de la Justice de mettre Jeanne Morand en liberté provisoire afin de lui permettre de se rendre auprès de sa mère malade, le Comité de défense nationale formé par l'Union anarchiste, avait invité ses adhérents à venir manifester, ce soir, à 18 h., dans le quartier de Belleville.

Un essai sans résultat

Vers 7 h. 30, un service d'ordre assez important s'était placé au carrefour du boulevard et de la rue de Belleville. La circulation a continué malgré le service d'ordre, aussi intense que d'ordinaire.

Vers 18 h. 15, un cortège formé de quelques dizaines de manifestants, qui venait de la rue de Belleville et essayait de poursuivre la route par la rue du Temple vers la place de la République, dut renoncer à son projet, le service d'ordre ayant refoulé les manifestants à deux ou trois reprises.

Un agent de ville houspillé par les anarchistes

Un groupe de manifestants qui venait d'être refoulé de la rue de Belleville vers la rue des Pyrénées, aperçut sur un autobus un gardien de la paix. Le véhicule fut aussitôt entouré par une vingtaine de manifestants qui prirent à partie le gardien de la paix, M. Grigle, du 20e arrondissement. Celui-ci essaya de quitter le véhicule pour éviter que les voyageurs ne fussent atteints par des projectiles. A peine avait-il quitté la voiture, que des bouteilles et des pierres étaient lancées contre le véhicule. Le gardien de la paix a été atteint légèrement d'un coup de couteau au cou. Son état n'est pas grave. Des renforts arrivèrent bientôt et dégagèrent l'autobus.

A 20 heures, le service d'ordre était levé.

Les arrestations

Au cours de la manifestation, sept arrestations ont été opérées pour cris séditieux, outrages à agents, rebellion et port d'arme prohibée. Deux des anarchistes ont été envoyés au dépôt.

Hitler, Ludendorff et leurs amis devant le Tribunal de Munich

Munich, 1er mars. — L'intérêt général a été diminué après la longue séance d'hier et les dépositions de Ludendorff, surtout par le fait que les officiers en retraite von Boehm et Bruckner devant être entendus aujourd'hui sont considérés comme des personnages d'ordre secondaire.

UNE FOIS DE PLUS M. LLOYD GEORGE A PARLÉ

Ce fut pour critiquer le Cabinet Baldwyn et conseiller la tolérance à l'égard du Cabinet Mac Donald

West Hartlepool, 1er mars. — Dans un discours prononcé cet après-midi, M. Lloyd George a dit qu'en raison de la situation intérieure et extérieure, il faut faire preuve d'intelligence, de tolérance et de sympathie à l'égard du Cabinet travailliste, dont les erreurs ne sont dues qu'au manque d'expérience. La responsabilité du pouvoir exerce déjà une influence modératrice sur les ministres travaillistes.

M. Lloyd George a critiqué ensuite vivement le Cabinet Baldwyn. Il a souligné le fait que l'opinion publique s'est prononcée contre toute coalition et que le parti libéral ne tolérera une politique socialiste.

Dernières Nouvelles Locales

LE DOUBLEMENT DE LA LIGNE GK A ROUBAIX. — Pendant quinze jours, du 8 au 22 mars 1924, seront déposées à la mairie de Roubaix avec un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées, les pièces du projet présenté par la Société l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, en vue du doublement de la voie de la ligne GK, de la gare de Roubaix au passage à niveau du Crétinier, entre le boulevard de Metz et la rue de la Vigne.

Dernières Nouvelles Régionales

FÊTE DU 6 CENTENAIRE DE LA CANONISATION DE ST-THOMAS D'AQUIN. — La Faculté de Théologie de Lille, placée spécialement sous le patronage de St-Thomas d'Aquin, célèbre chaque année sa fête le 7 mars. Il a été décidé que cette année, en raison de la commémoration du centenaire de la canonisation du saint, l'Université Catholique célébrerait ce jour-là sa fête patronale. Une messe pontificale sera célébrée à 10 heures, le vendredi 7 mars, à la cathédrale Notre-Dame de la Treille, par Mgr Quillet, évêque de Lille, assisté de son chapitre. Mgr l'Archevêque de Cambrai et Mgr l'Evêque d'Arras présideront avec lui les cérémonies de la journée. L'Université Catholique assistera en corps à la messe pontificale, les professeurs revêtus du costume académique.

L'après-midi, les vêpres seront chantées à 15 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATIONS A BON MARCHÉ « LE FOYER », DE ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI. — La Commission instituée récemment pour étudier les conditions de fonctionnement de la société « Le Foyer » de St-Hilaire-lez-Cambrai, s'est réunie samedi à la Préfecture du Nord. Rappelons que cette commission avait pour objet de rechercher les moyens propres à permettre à cette société de continuer l'application, sinon de la totalité de son programme, qui paraissait trop étendu pour les moyens financiers dont elle dispose, du moins de la partie la plus urgente des travaux. Pour se procurer des moyens financiers, la société devra vendre des terrains non bâtis, dont elle a fait jadis l'acquisition. Une partie de ces terrains, d'une importance de 18 hectares environ, se trouve sur les territoires de Flers-Breucq et de Croix, la société aurait préféré les conserver d'autant plus qu'ils ont augmenté de valeur dans une proportion intéressante, mais elle ne peut, on le sait, justifier le emploi de dommages en représentant des terrains non bâtis. Au moyen de ressources ainsi réalisées, « Le Foyer » sera en mesure de reprendre ses travaux de reconstruction.

Dernières Nouvelles Sportives

LE CLASSEMENT OFFICIEL DES BOXEURS PROFESSIONNELS FRANÇAIS

Paris, 1er mars. — La Fédération Française de boxe publie le classement officiel des boxeurs professionnels français, au 15 février 1924:

Poids mouche. — Champion de France, Gleizes; 1re série, Million (Paris), Sauvage (Bell-n-Lé-Tard).

Poids coq. — Champion de France, Routis (Bordeaux); 1re série, Ascencio (Oran), Jullard (Paris).

Poids plume. — Champion de France, Ledoux (Paris); hors série, Criqui; 1re série, Calloir, Cassini, Charles, Dastillon, Denain, Devevey, Gay, Mascart (Anzin), Pessieto.

Poids léger. — Champion de France, Brotonnel (Paris); 1re série, Alcouffe aîné, Baudry, Debève, Dumas, Drouhin, Duthoit, Fritsch, Mario, Munoz, Peutet, Sirvain et Vinez.

Poids mi-moyen. — Champion de France, Porcher (Paris); 1re série, Arnaud, Bertal, Desprez, Detré (Roubaix), Mars (Lille), Paumelle, Romerio, Ros, Tendero, Vandoolaeghe, Violas.

Poids moyen. — Champion de France, Charles Francis (Paris); 1re série, Balzac, Dejaghère (Roubaix), Egrel, Gandon, Lafont, Malberti, Niemel, Prunier (Boulogne-sur-Mer), Rouquet, Screvo (Tourcoing), Travet.

Poids mi-lourd. — Champion de France, Raymond Bonnel (Paris); hors série, Battling Siki; 1re série, Morelle (Anzin) et Piechelle.

Poids lourd. — Champion de France, Carpentier; 1re série, Barrick, Hams et Nilles.

LAWN-TENNIS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Paris, 1er mars. — Résultats : Simple Messieurs: Cochet bat Guillemot, 1-6, 4-6, 6-1, 6-3, 6-4; Borotra bat Albarran, walk-over.

Double Mixte: Mlle Deve-Adrien battent Mlle Charuel-Durbus, 8-6, 6-2.

Simple Dames: Mme Le Besnerais bat Mme Vaussard, 2-6, 7-5, 6-4.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du 1er mars 1924

NEW-ORLEANS, 1er mars.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 29.88; cotons à terme sur mai, 28.67-14; juillet, 27.20-26.

**NEW-YORK, 1er mars.